

# Angola

## Environnement opérationnel

### Contexte

L'Angola continue de se relever d'une guerre civile qui a duré près de trois décennies. Largement alimentée par les ressources naturelles, l'économie du pays se renforce rapidement, avec des taux de croissance annuels du PIB qui avoisinent les 10 pour cent. Toutefois, quatre ans après la conclusion de l'accord de paix par le Gouvernement angolais et l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), 68 pour cent de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté. Les services essentiels font cruellement défaut, en particulier dans les zones rurales, et les taux de mortalité maternelle et infantile figurent parmi les plus élevés du monde. Les élections législatives et présidentielles prévues pour 2006 ont été reportées à 2007 ; cependant, certaines mesures préparatoires indispensables n'ont pas encore été prises.

En dépit de ces difficultés, la situation humanitaire demeure stable dans le pays. Les réfugiés continuent de regagner leurs foyers même si le mouvement est moins massif qu'au cours de la période 2002-2005, où environ 368 000 Angolais avaient pris le chemin du retour. A la requête du Gouvernement zambien et du Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC), les opérations de rapatriement organisé en direction de l'Angola ont été reconduites pour une quatrième et dernière année.



En mars 2006, le Gouvernement angolais a officiellement lancé son Initiative pour la réintégration durable en présence de donateurs, d'agences onusiennes et d'ONG de premier plan, et des autorités compétentes à l'échelon national, provincial et local. Cette initiative, mise au point en coopération avec l'UNHCR et conforme aux stratégies nationales et provinciales existantes, vise à remédier à de

### Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janvier 2007		Décembre 2007	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par l'UNHCR
Réfugiés	RDC	12 590	1 650	12 330	1 500
	Pays divers	390	10	1 670	-
Demandeurs d'asile	RDC	900	-	950	-
	Côte d'Ivoire	430	-	430	-
	République du Congo	150	-	-	-
Rapatriés (Réfugiés) <sup>1</sup>		10 000	10 000	-	-
<b>Total</b>		<b>25 540</b>	<b>11 660</b>	<b>16 500</b>	<b>1 500</b>

<sup>1</sup> Ce chiffre porte exclusivement sur les réfugiés qui ont regagné le pays en 2006. Le programme de l'UNHCR s'adresse également aux 368 000 rapatriés arrivés au cours de la période 2002-2005.



Les projets de réintégration de l'UNHCR, comme cette boulangerie construite à la maison des femmes de Cazombo, sont conçus pour fonctionner sans aide extérieure. *UNHCR / J. Redden*

graves insuffisances en matière de développement dans les huit principales zones de destination des rapatriés. Ces zones sont situées dans les provinces frontalières de Moxico, de Zaïre, d'Uíge, de Lunda Norte et de Kuando Kubango.

Les autorités angolaises ont indiqué qu'elles étaient disposées à envisager d'officialiser l'intégration sur place de quelque 11 000 réfugiés de longue date, originaires de la RDC. Ces individus, dont bon nombre sont arrivés en Angola il y a près de 30 ans, sont bien intégrés socialement et économiquement. Ils souhaitent pour la plupart s'établir définitivement dans le pays. A l'époque où le présent Appel a été rédigé, l'UNHCR et les autorités angolaises préparaient le recensement de ces réfugiés. Cette opération procurera à l'Angola sa première base de données exhaustive sur les réfugiés et devrait ouvrir la voie, à terme, à l'attribution du statut de résident permanent ou de la nationalité angolaise aux réfugiés désireux de demeurer dans le pays.

## Besoins

Les besoins des réfugiés ont été clairement cernés lors d'une opération de profilage menée dans les huit principaux districts de retour et à l'occasion d'une évaluation participative réalisée au titre de la stratégie d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité en Angola en juin 2006. En 2007, l'UNHCR entend essentiellement jouer le rôle d'un catalyseur en matière de réintégration, en cherchant à créer une dynamique suffisante pour que les efforts se poursuivent après son retrait du terrain à la fin de l'année 2007. En ce qui concerne les réfugiés, une étude a montré que les principaux besoins avaient trait à la délivrance de documents et au règlement des problèmes juridiques liés à l'intégration sur place. L'UNHCR jouera un rôle important en veillant à ce que ces questions soient traitées en 2007.

**Total des besoins : 14 836 616 dollars E.-U.**

## Objectifs principaux

- Appuyer la mise en œuvre de l'Initiative de réintégration durable du Gouvernement angolais dans les principales zones de retour.
- Consolider l'intégration sur place des réfugiés originaires de la RDC, notamment en ce qui concerne les aspects juridiques.
- Aider le Gouvernement angolais à assurer la conformité de la législation et de la réglementation en matière d'asile avec les normes internationales.
- Recenser l'ensemble des réfugiés et des demandeurs d'asile présents en Angola et constituer une base de données sur l'asile à l'aide du logiciel *proGres*.

## Cibles prioritaires

- Le nombre de rapatriés dépourvus de carte d'identité est ramené de 90 à 25 pour cent dans les principales régions de retour.
- Au moins 75 pour cent de la population a accès à de l'eau potable dans les principales régions de retour.
- Tous les centres de santé transférés par l'UNHCR et ses partenaires au ministère de la Santé ont suffisamment de personnel, d'équipements et de médicaments.
- Toutes les maisons communautaires des femmes sont autosuffisantes et n'ont plus besoin de l'appui de l'UNHCR à la fin de l'année 2007.
- Au moins 50 enseignants rapatriés et cinq écoles construites par l'UNHCR sont intégrés au système d'éducation nationale.
- 50 communautés disposent d'une banque de graines fonctionnant efficacement et le projet de banques de graines se poursuit sans l'assistance de l'UNHCR en 2008.
- 2 000 familles au moins sont capables de produire et de vendre leur récolte dans les zones de retour.
- Au moins cinq initiatives de développement local – dont trois centres pour l'emploi – sont mises en place dans d'importantes régions de retour avec l'assistance de l'OIT.
- Un système d'enregistrement des réfugiés et des demandeurs d'asile en Angola est pleinement opérationnel à la fin de l'année 2007.
- Au moins 5 000 réfugiés originaires de la RDC se voient accorder le statut de résident permanent ou la nationalité angolaise d'ici la fin de l'année 2007.
- Des centres d'assistance juridique sont opérationnels à Luanda et dans les principales zones qui accueillent des demandeurs d'asile dans les provinces.

## Stratégie et activités

En 2007, l'UNHCR se consacrera à la consolidation de l'Initiative pour la réintégration durable, essentiellement en ralliant l'appui d'autres agences onusiennes, d'organismes bilatéraux de développement, d'ONG et de ministères. Il aidera le Gouvernement angolais à suivre la mise en œuvre de l'Initiative et renforcera les capacités des administrations et des ONG locales dans les régions de retour. Le Haut Commissariat exhortera également des organismes bilatéraux et multilatéraux, ainsi que des ONG, à exécuter des programmes de développement dans les principales régions de retour.

L'Organisation contribuera également à l'exécution des projets, mais seulement s'il apparaît clairement que ceux-ci se poursuivront après que l'UNHCR se soit désengagé de l'effort de réintégration à la fin de l'année 2007. L'amélioration des services essentiels (eau, éducation et santé), la réhabilitation des principales infrastructures de transport, la délivrance de documents nationaux aux rapatriés et la relance de l'activité économique figurent parmi les principaux domaines d'action. Pour stimuler l'activité économique, l'UNHCR se concentrera sur les initiatives de développement existantes, en coopération avec l'OIT et la FAO.

En 2007, l'UNHCR s'attachera, en collaboration avec le Gouvernement, à mettre en place un système qui permettrait de naturaliser les quelque 11 000 Congolais (RDC) réfugiés de longue date dans le pays. Le réseau élargi de centres d'orientation juridique, implanté à Luanda et dans les principales zones provinciales, jouera un rôle crucial dans cet effort et bénéficiera de l'appui de l'UNHCR en 2007.

Le Haut Commissariat aidera également les autorités angolaises à revoir la législation et la réglementation en rapport avec les réfugiés et les demandeurs d'asile pour s'assurer de leur conformité aux normes internationales.

L'UNHCR fermera progressivement ses bureaux extérieurs et ses sous-délégations en Angola au cours de l'année 2007, son engagement dans la réintégration touchant à son terme. À compter de janvier 2008, l'UNHCR ne sera présent que dans la capitale, Luanda, où vit la majorité de la population réfugiée.

Le succès à long terme de l'opération de rapatriement librement consenti en Angola, au titre de laquelle l'UNHCR et ses partenaires ont aidé plus de 220 000 réfugiés à rentrer pendant une période de quatre ans, repose sur le développement global et durable des régions de retour. Il est néanmoins clair que le Gouvernement devra assumer la responsabilité première à cet égard, avec l'aide essentielle de ses partenaires de développement. L'UNHCR continuera de jouer un rôle d'appui jusqu'à la fin de l'année 2007.

La plupart des réfugiés en Angola ayant exprimé le souhait de s'intégrer sur place, l'UNHCR orientera ses efforts sur ce domaine. Il continuera toutefois de faciliter le rapatriement librement consenti de tous les réfugiés désireux de regagner leur pays. Le Haut Commissariat aura recours à la réinstallation de manière proactive, pour remédier durablement au sort des individus qui se trouvent dans une situation

particulièrement difficile et dont les perspectives en matière d'intégration sur place ou de rapatriement librement consenti sont limitées.

## Contraintes

La mise en œuvre de la stratégie de développement global prévue au titre de l'Initiative pour la réintégration durable est toujours compliquée par la faiblesse des capacités des autorités provinciales et locales, par l'insuffisance de la coordination entre différentes entités gouvernementales et par le manque de ressources financières à l'échelon provincial et local. La présence très limitée des ONG dans les zones que les rapatriés sont nombreux à regagner est particulièrement préoccupante. Qui plus est, certains donateurs ont indiqué qu'ils n'étaient pas disposés à appuyer d'autres initiatives de développement en Angola, en raison des abondantes ressources naturelles dont le pays dispose. D'autres ont orienté leurs activités sur les régions de hauts-plateaux situées au centre du pays, en accordant peu d'attention aux provinces frontalières, moins développées et plus inaccessibles, dans lesquelles la plupart des réfugiés sont rentrés.

En ce qui concerne les réfugiés, l'actuelle législation de l'Angola remonte à 1990 et ne contient que des dispositions d'ordre général. Les ministères et les autres entités étatiques compétentes pour les questions d'asile ne disposent ni des règlements détaillés ni du budget nécessaires assumer leurs responsabilités. En outre, il n'y a pas de mécanisme d'appel opérationnel dans le pays.

## Organisation et mise en œuvre

### Présence de l'UNHCR

Nombre de bureaux	7
Effectif total	72
Fonctionnaires internationaux	16
Collaborateurs nationaux	44
VNU	10
JEA	2

### Coordination

Les opérations de l'UNHCR seront mises en œuvre en étroite coopération avec le ministère de l'Assistance et de la Réinsertion sociale (MINARS) et d'autres institutions compétentes au niveau national, provincial et local. En 2007, l'UNHCR s'impliquera dans des partenariats avec les ministères compétents, des ONG nationales, d'autres agences onusiennes et des entités de développement bilatérales, dans le cadre de son effort pour assurer la consolidation et la poursuite de l'Initiative pour la réintégration durable en 2008 et au-delà de cette échéance. En ce qui concerne les réfugiés, l'UNHCR se consacrera aux questions d'intégration sur place et à l'amélioration du cadre juridique d'asile en étroite collaboration avec le MINARS, le ministère de la Justice et le ministère de l'Intérieur.

Partenaires
Partenaires d'exécution
<b>Organismes gouvernementaux</b> : Comité de Reconhecimento do Direito do Asilo, ministère de l'Assistance et de la Réinsertion sociale, ministère de l'Intérieur (Service des migrations).
<b>ONG</b> : CARITAS, Croix-Rouge angolaise, Development Workshop, Dom Bosco, Flor da Vida, Igreja Evangélica dos Irmãos em Angola, KUKWAVA, OXFAM, Service jésuite des réfugiés.
<b>Autres</b> : Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit, FAO, OIT.

Partenaires opérationnels
<b>Organismes gouvernementaux</b> : ministère de l'Éducation, ministère de la Famille et de la Condition féminine, ministère de la Justice, ministère de la Santé.
<b>Autres</b> : Banque mondiale, OIM, PAM, PNUD, UNICEF, VNU.

Budget (dollars E.-U.)		
Activités et services	Budget-programme annuel	
	2006	2007
Protection, suivi et coordination	6 211 077	4 107 704
Abris et infrastructures	702 000	500 000
Activités génératrices de revenus	785 644	1 850 000
Appui opérationnel (aux partenaires)	1 724 361	1 100 000
Assainissement	250 000	300 000
Assistance juridique	1 263 280	658 000
Besoins domestiques	110 000	0
Bétail	0	200 000
Eau	1 002 000	500 000
Education	2 030 000	900 000
Production vivrière	780 160	800 000
Santé	2 367 950	610 000
Services communautaires	1 162 866	520 000
Sylviculture	0	250 000
Transport et logistique	821 698	112 000
<b>Total des opérations</b>	<b>19 211 036</b>	<b>12 407 704</b>
Appui au programme	4 357 485	2 428 912
<b>Total</b>	<b>23 568 521</b>	<b>14 836 616</b>

